

# Pollution : « 50 % des eaux usées finissent dans la nature »

La sonnette d'alarme est tirée par SOS Loue et rivières comtoises. « Le réseau d'assainissement dans le département est inopérant », affirme le collectif.

**B**runo Haettel, membre du collectif SOS Loue et rivières comtoises, tire la sonnette d'alarme. Son travail ainsi que celui des bénévoles de l'association a permis de soulever un problème majeur : « Notre réseau d'assainissement devient inopérant dans le département du Doubs ». Entretien.

**Qu'avez-vous mis en évidence à travers vos études ?**  
A ce jour, nous avons publié un travail sur la vallée du Dessoubre. C'est une enquête préliminaire, d'autres études sont en cours à travers le département. Néanmoins à ce stade, nous avons pu démontrer que nos rivières sont polluées par de nombreux rejets accidentels.

**Qu'entend-on par « accidents » ?**  
Nous sommes dans une région avec un relief karstique et des plateaux calcaires. C'est un sol qui bouge énormément. Quand nos ingénieurs ont conçu les réseaux

d'assainissement actuels, ils ont totalement omis ce détail. Ces tuyaux devaient avoir une durée de vie d'environ 80 ans. Seulement 30 ans plus tard, on s'aperçoit qu'ils sont pour la grande majorité perméables. Donc nos eaux usées s'écoulent dans nos rivières, nos sols et nos nappes phréatiques.

**Ces rejets sont donc à l'origine de la pollution de nos rivières ?**

Oui en partie, mais ils engendrent d'autres dysfonctionnements. En période de sécheresse où les débits sont faibles, les bactéries contenues dans les stations d'épurations censées nettoyer l'eau sont sous-alimentées et meurent. Les 30 % d'eaux usées arrivant sont donc mal traitées.

En période de précipitation avec des réseaux qui ne sont plus étanches, les eaux usées sont parasitées. Donc la station d'épuration va également traiter des eaux de pluie...

**Que deviennent les eaux usées qui s'échappent dans le sol ?**

Pour une partie, elles finissent dans nos rivières. Les autres viennent gonfler nos nappes phréatiques ou inonder des cavernes qui ne l'étaient pas. J'ai rencontré des hydro-spéléologues qui m'ont affirmé que certaines cavités étaient devenues totalement immergées par des eaux polluées. Ces cavernes stockent les eaux et les dé-



« Les tuyaux des réseaux devenant perméables, les eaux usées s'écoulent dans nos rivières, nos sols et nos nappes phréatiques ».

Photo d'illustration

chets qu'elles contiennent. On n'a aucune idée de ce qui se passe dans un sous-sol calcaire, ce n'est pas visible.

**« La région a perdu 1 000 puits d'eau potable en 30 ans »**

**Cela pose-t-il un problème de santé publique et même d'accès à l'eau potable ?**

Bien sûr ! Pour vous donner un chiffre délivré par l'Agence de l'eau en Bourgogne-Franche-Comté, « en 30 ans, la région a perdu 1 000 puits d'eau potable. Rendre l'eau consommable coûte de plus en plus cher et

c'est le consommateur qui paye.

**Qui sont les responsables et pourquoi personne n'a rien fait ?**

Les élus ont fait tout leur possible pour que chaque maison soit branchée au réseau d'eaux usées sans que personne ne prenne la précaution de se demander si le réseau était viable. Je crois que c'est une question de méconnaissance de la part des politiciens qui sont pourtant dans les commissions de gestion de l'assainissement. On peut déplorer qu'il n'y ait pas eu plus de techni-

ciens dans ces mêmes commissions.

**À l'heure actuelle, que faut-il faire ?**

Aujourd'hui, il faut tout reprendre à zéro, cela représente des coûts très importants. C'est un aspect compliqué pour nos élus qui ont souvent une vision économique à court terme. Nos voisins suisses nous ont démontré qu'avec un réseau efficace, nous pouvions résoudre une partie des pollutions aquatiques en effectuant, à terme, des économies.

Valentin COLLIN

## La méthode de calcul de la déperdition

► Bruno Haettel et le comité SOS Loue et rivières comtoises ont fait appel à Jean-Louis Walther, un expert suisse de renommée mondiale dans le domaine de l'environnement. Sa démonstration : partant du principe qu'un habitant consomme 50 à 60 litres d'eau par jour en moyenne, le débit d'arriver à la station d'épuration devait être significatif, selon les calculs habituels.  
« Seulement on s'est aperçu qu'il y avait une perte énorme des eaux usées », témoigne Bruno Haettel. « On estime qu'elle est de l'ordre de 50 % en période de précipitations. Pire, elle est de 70 % par temps sec. »

## « Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le réseau d'assainissement devra être opérationnel »

**HASARD DU CALENDRIER ?** Le Département entame une tournée des potes auprès des maires du Doubs pour parler d'eau et d'assainissement. Christine Bouquin, présidente du conseil départemental, et Philippe Alpy, vice-président chargé de l'aménagement local, de l'habitat, du logement et du développement durable des territoires, commencent par la commune du Russey ce lundi soir.

Pourquoi cette série de rencontres ? « Dans le cadre de la loi NOTRe, l'eau et l'assainissement deviendront des compétences communales. Il est donc important d'informer, mais aussi d'apporter aux élus locaux le diagnostic du territoire, ses forces et ses faiblesses », explique Philippe Alpy qui est, par ailleurs, maire de Frasne.

Visiblement, le diagnostic du Département et celui du collectif ne sont pas les mêmes. « Les membres de SOS Loue et rivières comtoises peuvent être provocants à souhait et voir le verre à moitié vide au lieu du verre à moitié plein », témoigne Philippe Alpy qui

voit dans les chiffres annoncés par Bruno Haettel un coup en terme de communication. Pas question de polémiquer pour autant. « Nous savons aussi qu'il y a des difficultés et nous faisons du très bon travail aux côtés du collectif. »

**« Sans cesse contrôler »**

Voilà pour l'aspect diplomatique. Mais quel est le constat du Département ? « Nous ne voulons pas être excessifs. Mais, il est vrai que, dans le Doubs, il y a une marge de progression significative à faire en matière d'assainissement. Et c'est tout d'abord à la base de la problématique qu'il faut s'attaquer, celle du raccordement. On peut avoir les plus belles stations qui soient, c'est au citoyen d'agir et de se mettre en conformité dans les délais qui lui sont impartis. »

« Concernant le réseau en lui-même, il ne faut pas se contenter de l'acquiescer et des investissements faits il y a des années en se disant que tout va bien », poursuit Philippe Alpy. « Il faut sans

cesse contrôler, procéder à des réévaluations du patrimoine. Mais globalement, on peut estimer que les réseaux séparatifs sont efficaces à 90 %. D'autres doivent, bien entendu, être requalifiés car très vieux. »

Pour les stations d'épuration enfin, la méthodologie doit rester la même : contrôle, évaluation, toujours et encore. « Mais je tiens à préciser que les élus sont conscients de ce qui doit être fait pour l'intérêt commun », reprend Philippe Alpy. « Car, tous ont conscience de la fragilité de nos territoires karstiques. L'eau est précieuse comme ressource et l'environnement doit être préservé des pollutions. Il faut en parler. Il n'y a pas de sujets tabous. »

Une chose est sûre en tout cas, et elle est fixée par la loi NOTRe : au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'assainissement devra être opérationnel sur l'ensemble du territoire. « Et c'est pour cela que nous rencontrons les élus. Cette tournée est réalisée avec l'Agence régionale de la santé, l'Agence de l'eau et la DDT, Direction départementale des territoires.



« Philippe Alpy à la rencontre des maires du Doubs avec Christine Bouquin dès ce lundi. »

Photo d'archives

Cette dernière est là pour le volet réglementaire. Et croyez-moi, elle a le pouvoir de punir les collectivités qui ne sont pas opérationnelles. »

Eric DAVIATTE